Louis XIV

Louis XIV devient roi à la mort de son père Louis XIII (13) en 1642. Il n'a que 5 ans. Louis XIV étant trop jeune pour gouverner, c'est sa mère la reine Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin qui dirigent la France. C'est la Régence.

À la mort de Mazarin en 1661, Louis XIV décide de gouverner seul en maitre absolu. Il considère qu'il a été élu par dieu ; on parle de monarchie absolue de droit divin.

Le château de Versailles

Le château de Versailles est un symbole de la monarchie absolue. Il reflète la personnalité du roi : un château aux dimensions importantes, un espace très ordonné avec des formes géométriques symétriques. Les jardins créés par André Le Nôtre, sont appelés « jardins à la française » : l'homme domine la nature et l'organise. C'est une façon pour le Roi d'affirmer sa puissance dans le royaume de France et dans toute l'Europe.